

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

(Base 100 en 2006)

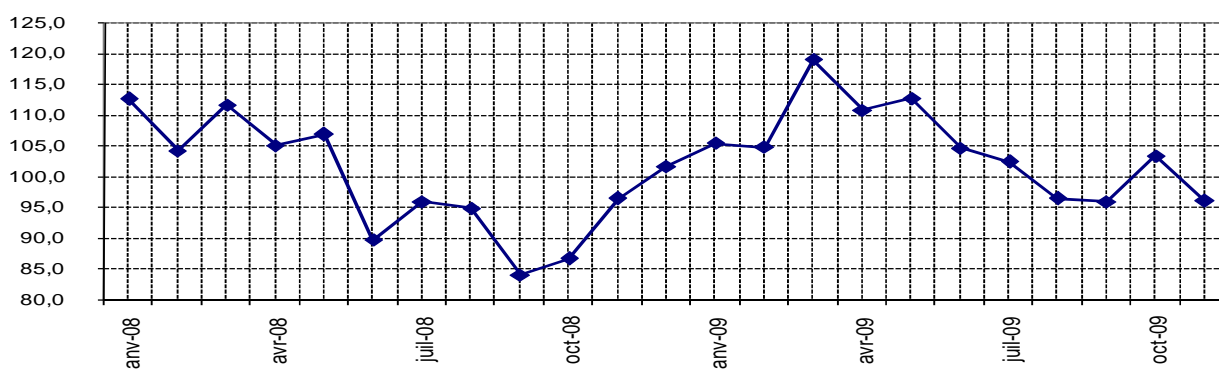
Novembre 2009

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), publiée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

ANALYSE D'ENSEMBLE

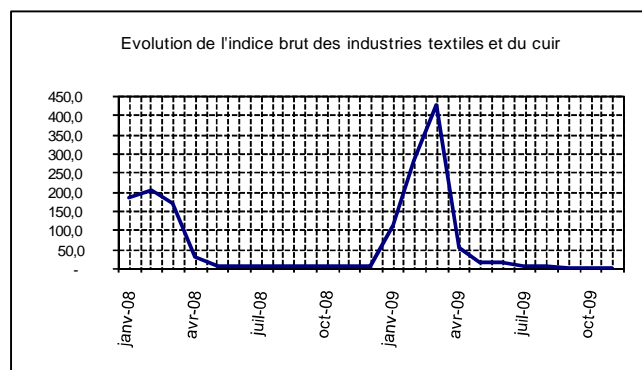
L'activité industrielle en novembre 2009, est marquée par un repli de la production. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle s'est établi à 96,0 après 103,3 au mois précédent, soit un recul de 7,1%. Cette évolution de l'activité est imputable à la contraction de la production de la quasi-totalité des secteurs hormis celui des textiles et du cuir. Par rapport à novembre 2008, la production industrielle a chuté de 0,4%. **La production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année 2008, a progressé de 5,8%.**

Evolution de l'indice de la production industrielle



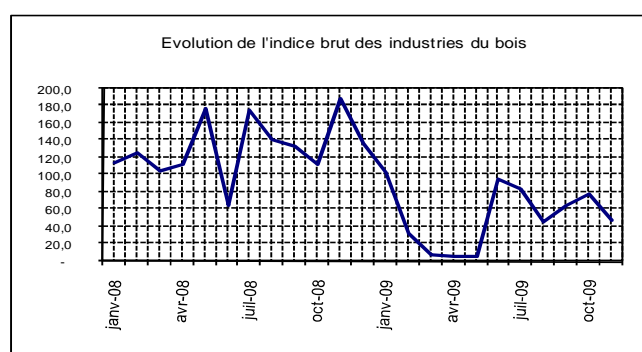
Une croissance de l'activité des industries textiles et du cuir

En novembre 2009, la production des industries textiles et du cuir a crû de 4,5%, sous l'effet d'un regain de l'activité de fabrication de chaussures en cuir. Cette évolution de la branche s'est déroulée dans un contexte marqué par l'arrêt depuis mai 2009, de l'activité d'égrenage de coton. Comparée à novembre 2008, la production des industries textiles et du cuir s'est repliée de 60,6%, tandis qu'elle **s'est bonifiée de 45,5% en moyenne sur les onze premiers mois de 2009, par rapport à la période correspondante de l'année précédente.**



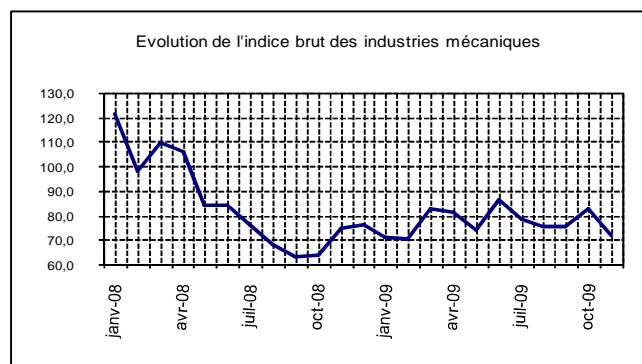
Une contraction de la production des industries du bois

La bonne orientation de l'activité des industries du bois, amorcée en septembre 2009, s'est estompée en novembre 2009, avec une chute de 40,0%, en rythme mensuel. Le fléchissement de la production des portes isoplans est à l'origine de l'évolution observée dans la branche. En référence à novembre 2008, la production des industries du bois s'est repliée de 74,7%. **Le rapport de la production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, sur celle de 2008, s'est déprécié de 60,3%.**



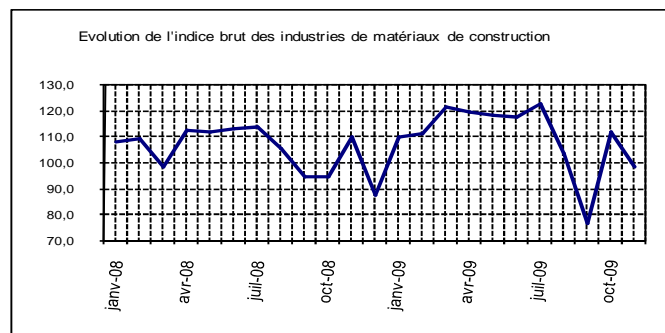
Une détérioration de la production des industries mécaniques

Comparée au mois précédent, la production des industries mécaniques s'est repliée de 13,6%, en rythme mensuel. Ce résultat est imputable à un tassement de l'activité de fabrication de machines et matériels électriques (-34,7%) et des autres ouvrages en métaux (-23,4%). Toutefois, la progression de 6,4% de la production sidérurgique enregistrée au cours de la période sous revue n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. Il convient de noter que l'arrêt de l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication, amorcé en mars 2009, s'est poursuivi. La production des industries mécaniques a reculé de 4,1%, en variation annuelle. Au même moment, **la production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente, s'est affaiblie de 10,5%.**



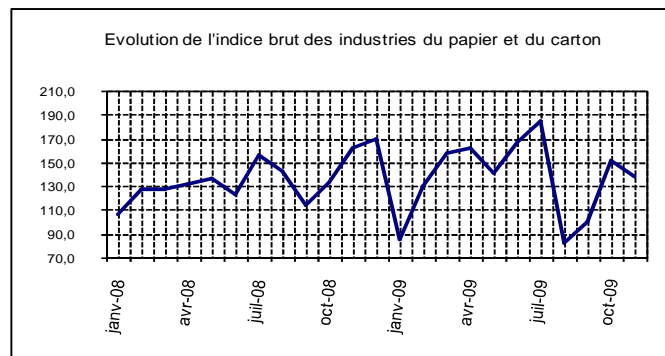
Un resserrement de l'activité des industries des matériaux de construction

A la suite du relèvement enregistré au mois précédent, la production des industries des matériaux de construction s'est repliée de 12,1%, par rapport à octobre 2009. Le recul de la production de ciment et des tuiles explique l'évolution observée dans la branche. En glissement annuel, la production des industries des matériaux de construction a chuté de 10,5%. **La production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente, a crû de 3,3%.**



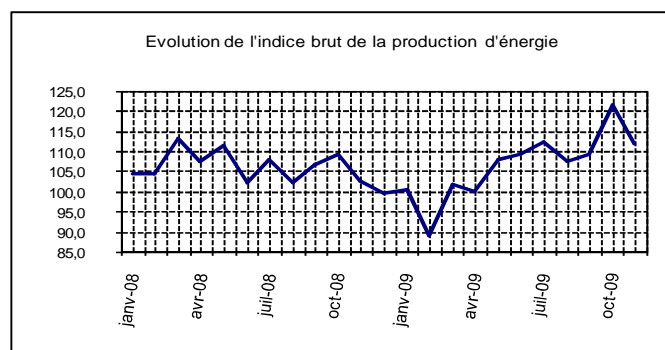
Un fléchissement de l'activité des industries du papier et du carton

La production des industries du papier et du carton a diminué de 9,0%, en rythme mensuel, sous l'effet essentiellement d'un dégarnissement des carnets de commandes des articles en papier et carton. En variation annuelle, la production des industries du papier et du carton a chuté de 15,2%. Toutefois, **le rapport de la production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, sur celle de la période correspondante de 2008, laisse apparaître une hausse de 2,7%.**



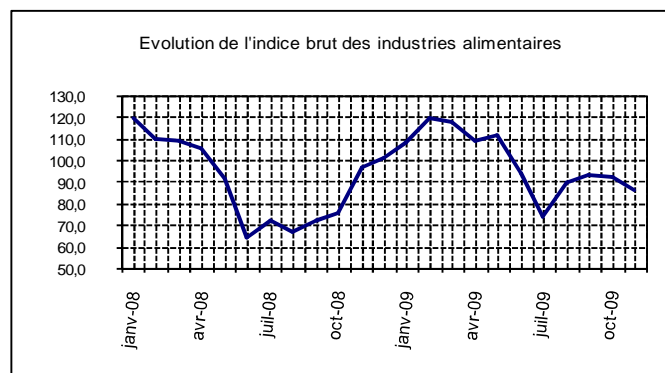
Un recul de l'activité de production d'énergie

Comparée au mois précédent, l'activité de production d'énergie a fléchi de 8,2%, résultant d'une baisse conjuguée de la production d'électricité (-11,3%) et d'eau potable (-3,4%). En référence à novembre 2008, la production d'énergie a crû de 9,1%. Toutefois, **la production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, rapportée à celle de la période correspondante de l'année précédente, est ressortie à -0,2%.**



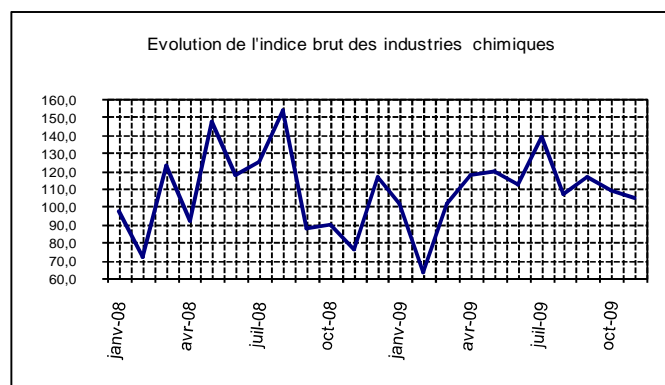
Un effritement de la production industrielle des biens alimentaires

Le niveau de la production des industries alimentaires en novembre 2009, a diminué de 6,3%, par rapport au mois précédent. Ce résultat est essentiellement imputable à un resserrement de l'activité de transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques (-38,3%), en liaison avec la faiblesse des prises en mer et à un repli dans la fabrication de corps gras (-35,1%). En revanche, la performance de l'activité de transformation et conservation de fruits et légumes (+78,6%) a atténué l'impact des baisses enregistrées dans la branche. Au cours de la période sous revue, la production laitière et de glaces n'a pas enregistré de variations sensibles. En variation annuelle, la production des industries alimentaires a chuté de 11,0%. **La production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, se situe à 11,5% au dessus de celle de la période correspondante de l'année 2008.**



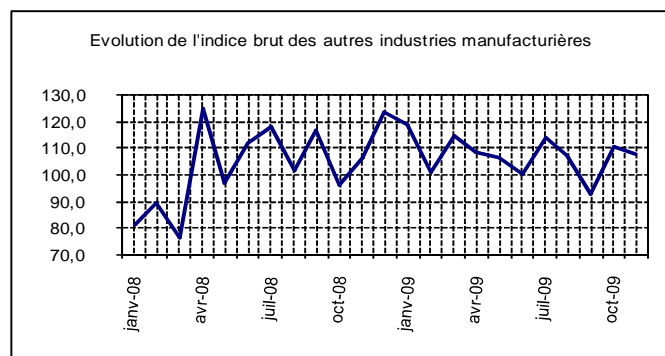
Un repli de la production des industries chimiques

La contraction de l'activité des industries chimiques amorcée au mois précédent, s'est poursuivie, avec un recul de 3,6% de la production en rythme mensuel. Cette évolution est consécutive notamment à une morosité de l'activité de raffinage pétrolier (-15,3%) et de fabrication de produits chimiques de base (-5,1%). Toutefois, il est noté un relèvement de 18,4% de la production pharmaceutique et de 10,1% de celle des savons, détergents et produits d'entretien. Au cours de la période sous revue, la production d'engrais est nulle et celle d'acide phosphorique est quasiment stable. Par rapport à novembre 2008, la production des industries chimiques a crû de 39,3%. **La production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente, s'est améliorée de 0,9%.**



Un ralentissement de l'activité des autres industries manufacturières

Durant le mois de novembre 2009, la production des autres industries manufacturières a reculé de 2,0%, par rapport au mois précédent. Le tassement de la demande de bougies domestiques et de matelas en mousse explique l'évolution observée dans la branche. Comparée à novembre 2008, la production des autres industries manufacturières s'est bonifiée de 1,7%. **La production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente, s'est améliorée de 5,8%.**



Une contraction de la production des industries extractives

La bonne tenue de l'activité des industries extractives amorcée en septembre 2009, s'est estompée avec un repli de 1,7% de la production. Hormis le sous secteur « extraction de phosphate », tous les autres ont vu le niveau de leur production chuter au cours de la période sous revue. Comparée à novembre 2008, la production des industries extractives est ressortie à +1,3%. **Le rapport de la production moyenne des onze premiers mois de l'année 2009, sur celle de la période correspondante de l'année 2008, a crû de 12,7%.**

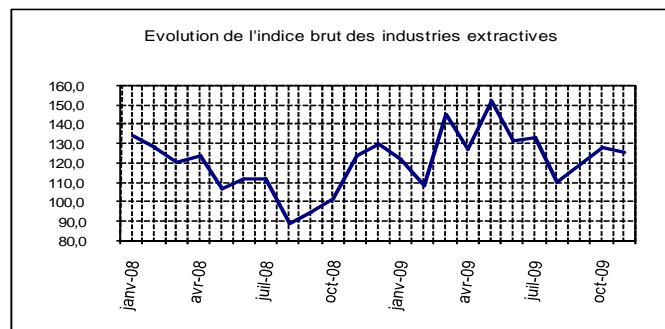


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	nov.-08	dec.-08	janv-09	févr.-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov.-09	nov.-09 / oct-09	11 mois-09/ 11 mois-08	nov.-09 / nov.-08
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	123,5	129,3	121,7	107,8	144,9	127,0	151,5	130,8	132,9	110,0	119,2	127,3	125,1	-1,7	12,7	1,3
Extraction de phosphate	16	119,6	136,7	118,4	122,8	163,8	143,3	187,6	190,0	155,1	122,9	137,7	146,4	189,3	29,3	51,7	58,3
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	128,7	124,1	127,9	113,3	134,7	128,6	127,8	108,2	107,7	103,4	94,3	122,0	104,0	-14,8	-3,0	-19,2
Extraction ou production de sel et de natron	15	123,4	125,5	120,2	87,4	132,7	108,4	132,1	85,6	129,3	101,5	119,4	111,1	73,5	-33,8	-9,6	-40,5
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	96,8	101,0	108,0	119,7	117,9	109,0	111,1	94,2	73,8	89,5	92,9	92,0	86,2	-6,3	11,5	-11,0
Transf. et conserv. de poissons, crustacées	41	88,6	59,4	77,8	77,9	134,4	155,1	171,9	168,6	94,5	151,5	115,4	103,1	63,5	-38,3	17,1	-28,3
Fabrication de corps gras	48	74,0	68,5	102,8	115,4	82,0	45,0	65,0	71,3	39,3	51,1	44,2	69,1	44,8	-35,1	8,7	-39,4
Travail de grains, fabricat*d'aliments pour animau x	71	105,6	121,9	107,2	113,3	108,2	117,1	106,4	101,1	109,1	101,1	130,7	100,2	106,0	5,8	1,3	0,4
Fabric. de produits alim. à base de céréales n.c.a	3	114,6	135,6	107,3	106,7	144,6	138,3	120,0	109,1	164,5	149,7	92,5	123,2	122,9	-0,3	-7,0	7,2
Confiserie, chocolaterie	12	143,7	119,8	150,9	153,2	154,4	176,3	164,9	154,7	150,3	136,2	0,0	122,2	158,6	29,8	12,2	10,4
Fabrication de sucre	111	78,6	102,2	130,9	115,9	114,3	100,6	100,9	45,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-8,1	-100,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	120,6	132,5	43,2	152,7	236,0	228,8	153,9	147,9	36,1	8,0	77,1	73,0	130,3	78,6	25,0	8,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	135,2	100,8	103,0	234,6	161,1	141,8	152,1	156,6	188,8	166,8	171,1	179,2	154,0	-14,1	31,2	13,9
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	60,5	60,5	60,5	65,7	80,7	53,2	62,1	56,1	69,1	434,4	504,7	414,9	414,9	0,0	177,9	585,8
Fabrication de boissons	36	102,1	126,4	96,6	74,1	87,9	90,9	106,3	98,4	103,7	103,0	95,1	126,4	117,9	-6,8	-4,2	15,4
Fabrication de produits à base de tabac	18	151,0	137,7	157,6	149,4	123,5	73,7	84,2	84,2	123,9	63,3	101,2	94,0	88,6	-5,7	-16,1	-41,3
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	7,0	4,6	112,8	280,9	425,7	55,5	15,2	15,2	4,2	6,1	1,7	2,6	2,8	4,5	45,5	-60,6
Egrenage de coton	13	0,0	0,0	128,6	335,9	512,5	58,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	49,8	-
INDUSTRIES DU BOIS	1	188,7	138,3	103,6	32,3	8,1	6,7	7,4	95,8	84,0	46,9	65,1	79,4	47,7	-40,0	-60,3	-74,7
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	161,7	168,8	85,5	130,4	157,5	161,6	141,0	166,0	185,1	82,3	100,7	150,6	137,1	-9,0	2,7	-15,2
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	75,5	116,3	101,2	62,8	101,9	117,1	119,5	112,2	139,2	106,6	116,9	109,2	105,2	-3,6	0,9	39,3
Raffinage pétrolier	47	114,6	129,5	152,5	3,7	81,7	159,3	130,1	132,9	172,0	97,2	175,1	98,6	83,5	-15,3	-16,1	-27,2
Fabrication de produits chimiques de base	49	55,4	144,5	144,9	148,4	194,6	128,3	161,7	170,2	156,9	112,6	121,3	178,9	169,8	-5,1	51,1	206,8
Acide phosphorique	43	63,1	164,6	151,6	134,6	173,1	140,5	145,2	166,8	157,0	113,5	133,3	193,9	193,5	-0,2	65,2	206,8
Engrais	6	0,0	0,0	96,6	248,2	349,5	40,7	280,2	194,4	156,4	106,6	35,0	71,1	0,0	-100,0	-8,9	-
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	78,6	211,0	16,5	28,6	50,0	140,9	149,9	20,8	211,4	241,1	145,5	84,8	100,4	18,4	-31,9	27,9
Fabric. de savons, détergents et produits d'entretien	24	44,4	8,5	13,7	22,5	26,3	29,1	25,6	28,4	34,6	37,6	23,9	38,6	42,5	10,1	-39,9	-4,4
Fabrication de peinture et vernis	10	47,7	47,0	31,6	46,2	47,5	49,6	47,5	47,4	49,1	45,3	38,7	41,7	43,9	5,3	-21,8	-8,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	126,2	107,4	115,2	98,1	109,5	113,4	118,5	121,3	110,6	113,4	128,4	137,0	131,5	-4,0	15,4	4,2
Fabrication de produits en matières plastiques	13	75,7	77,9	83,1	83,4	81,7	101,4	106,5	121,0	103,0	93,7	74,6	95,9	100,7	5,0	10,4	33,0
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCT*	162	109,4	87,0	109,3	110,8	120,9	119,2	117,6	117,5	122,4	103,2	76,3	111,4	97,9	-12,1	3,3	-10,5
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	74,4	76,3	71,0	70,3	82,7	81,3	73,6	86,2	78,3	75,4	75,0	82,6	71,4	-13,6	-10,5	-4,1
Produits de la sidérurgie	9	50,1	72,1	48,6	64,8	87,5	65,6	78,8	78,9	85,6	87,8	83,8	104,1	110,7	6,4	10,0	120,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	89,9	81,8	89,6	112,1	100,8	124,9	88,2	131,0	100,7	97,1	102,5	106,5	81,6	-23,4	-17,4	-9,1
Fabrication de machines et matériels électriques	8	83,2	74,8	63,8	23,3	76,8	71,6	69,4	70,3	65,3	52,2	55,7	51,6	33,7	-34,7	3,3	-59,5
Fabric. d'équip. et app. de radio, tv et communicat*	2	80,2	69,6	135,0	127,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-78,2	-100,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	106,0	123,2	118,4	101,0	114,5	108,5	105,8	99,9	113,8	106,8	92,7	110,0	107,8	-2,0	5,8	1,7
ENERGIE	141	102,4	99,4	100,4	88,9	101,6	100,0	107,7	109,2	112,4	107,5	109,0	121,7	111,6	-8,2	-0,2	9,1
Production et distribution d'électricité	82	100,2	96,2	91,8	82,8	95,5	95,2	105,5	109,3	114,6	110,3	114,0	127,2	112,8	-11,3	-0,5	12,6
Captage, traitement et distribution d'eau	59	105,4	103,8	112,4	97,3	110,1	106,6	110,8	109,0	109,3	103,6	102,0	114,0	110,1	-3,4	0,4	4,4
INDICE D'ENSEMBLE	1000	96,4	101,6	105,3	104,7	118,9	110,7	112,6	104,6	102,3	96,4	95,9	103,3	96,0	-7,1	5,8	-0,4

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2008		2009										
	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.
Phosphates (000) tonnes	50,0	64,0	55,0	56,0	77,0	68,0	92,0	88,0	76,0	59,0	68,0	72,0	94,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	14,8	6,2	6,1	7,9	7,0	5,1	2,0	10,2	1,8	3,3	0,8	1,2	0,2
Attapulgite (000) tonnes	22,8	12,9	16,2	19,2	13,2	17,1	10,7	10,7	10,0	15,1	8,1	20,2	21,7
Sel marin iode (000) tonnes	20,4	20,8	19,9	14,5	22,0	17,9	21,9	14,2	21,4	16,8	19,8	18,4	12,2
Huile brute (000) tonnes	0,0	0,0	7,2	8,2	5,0	0,0	1,8	3,7	0,1	2,0	1,1	0,0	0,0
Huile raffinée (000) tonnes	8,8	8,2	6,8	7,5	6,0	5,4	6,4	5,7	4,6	4,6	4,4	8,3	5,4
Farine de poisson (000) tonnes	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1
Farine de blé (000) tonnes	24,0	27,9	24,9	27,5	24,8	26,7	22,4	22,5	24,3	22,9	30,4	22,6	23,7
Conserves de thon (000) tonnes	0,3	0,2	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6	0,8	0,5	0,9	0,4	0,4	0,2
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,3	1,5	2,7	2,4	2,1	1,6	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre cristallisé (000) tonnes	8,7	11,9	13,5	11,7	12,3	11,4	10,6	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits pétroliers (000) tonnes	62,4	70,6	82,1	1,4	41,0	81,9	71,6	68,5	82,2	51,3	88,9	47,0	41,1
Savon de ménage (000) tonnes	2,2	0,5	0,5	0,8	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6	2,0	1,3	2,1	2,0
Engrais (000) tonnes	0,0	0,0	2,7	6,9	9,7	1,1	7,8	5,4	4,4	3,0	1,0	2,0	0,0
Ciment (000) tonnes	266,4	215,9	270,0	273,4	301,5	297,1	293,2	292,8	303,5	256,2	188,5	275,9	242,8
Electricité (000) mwh	197,7	189,8	181,2	163,5	188,5	188,0	208,4	215,7	226,2	217,8	225,1	251,1	222,7
Eau potable (000 000) m ³	11,4	11,2	12,1	10,5	11,8	11,5	12,0	11,8	11,8	11,2	11,0	12,3	11,9
Acide phosphorique (000) tonnes	9,5	24,7	22,8	20,2	26,0	21,1	21,8	25,1	23,6	17,1	20,0	29,1	29,1
Coton fibre (000) tonnes	0,0	0,0	2,5	6,5	9,9	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Graines de coton (000) tonnes	0,0	0,0	1,6	5,1	8,2	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bières (000) hls	14,0	19,9	14,1	11,7	12,2	15,3	15,0	14,4	14,9	14,2	9,8	15,2	14,1
Boissons gazeuses (000) hls	48,9	57,9	46,5	30,5	42,3	40,9	51,5	47,6	50,3	51,5	51,5	64,2	58,8
Cigarettes (000 000) paquets	14,0	12,8	14,7	13,9	11,5	6,9	7,8	7,8	11,5	5,9	9,4	8,7	8,2

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15